

La Guadeloupe opère un virage vers des mobilités actives avec le soutien de l'État

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

23 novembre 2023



Dans le cadre du plan national vélo et marche de 2019, l'État intensifie son accompagnement des collectivités en dédiant des fonds importants à la réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés de qualité. Sept projets guadeloupéens ont été primés parmi les cinq premiers appels à projets. Au début de l'année 2023, le ministère des Transports a annoncé le lancement d'un 6^e appel à projets doté de 100 millions d'euros. C'est chose faite depuis le 22 novembre.

C'est dans ce contexte que le projet de la commune des Abymes, baptisé "Réalisation d'aménagements cyclables (itinéraire sécurisé) sur le secteur du Raizet", a été désigné lauréat de cet appel à projet, et a obtenu un

financement de l'État. Il s'agit de la création d'une piste cyclable de 4 km dans le quartier prioritaire de la ville au Raizet.

Empruntant des axes majeurs tels que le boulevard Botino, la rue des écoles, le boulevard Maréchal Leclerc, la rue des Saintes, le boulevard de la Rénovation, et le boulevard de Marie-Galante, cette piste vise à répondre aux enjeux de mobilité quotidienne, en particulier pour les scolaires et les résidents non motorisés, tout en encourageant une réduction de la consommation énergétique. Cette piste cyclable offrira également une connexion avec la voie verte existante.

À l'heure actuelle, la Guadeloupe compte environ 7 km d'aménagements cyclables répartis dans plusieurs communes. Avec les 12 km supplémentaires prévus pour les 7 projets lauréats des appels à projets précédents du Fonds Mobilités Actives, soutenus par la Région et le Département, la distance dédiée aux mobilités actives en Guadeloupe devrait bientôt atteindre près de 19 km.

Ces nouvelles infrastructures sont planifiées dans les communes de Baie-Mahault, Saint-François, Gourbeyre, Deshaies, Sainte-Anne, Basse-Terre, et Vieux-Habitants. Un déploiement qui densifiera le réseau cyclable du territoire.

L'inauguration de plusieurs itinéraires cyclables en site propre, dont celui de Baie-Mahault, est prévue pour l'année 2024. Elle marquera une avancée dans la promotion des politiques de mobilités durables en Guadeloupe.